



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Hauts-de-France | 2010

Urvillers – Zac de l'Épinette, « Les Terres Noires » Fouille préventive (2010)

Véréna Marié



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/128987>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Véréna Marié, « Urvillers – Zac de l'Épinette, « Les Terres Noires » » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Hauts-de-France, mis en ligne le 28 novembre 2022, consulté le 28 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/128987>

Ce document a été généré automatiquement le 28 novembre 2022.

Tous droits réservés

Urvillers – Zac de l'Épinette, « Les Terres Noires »

Fouille préventive (2010)

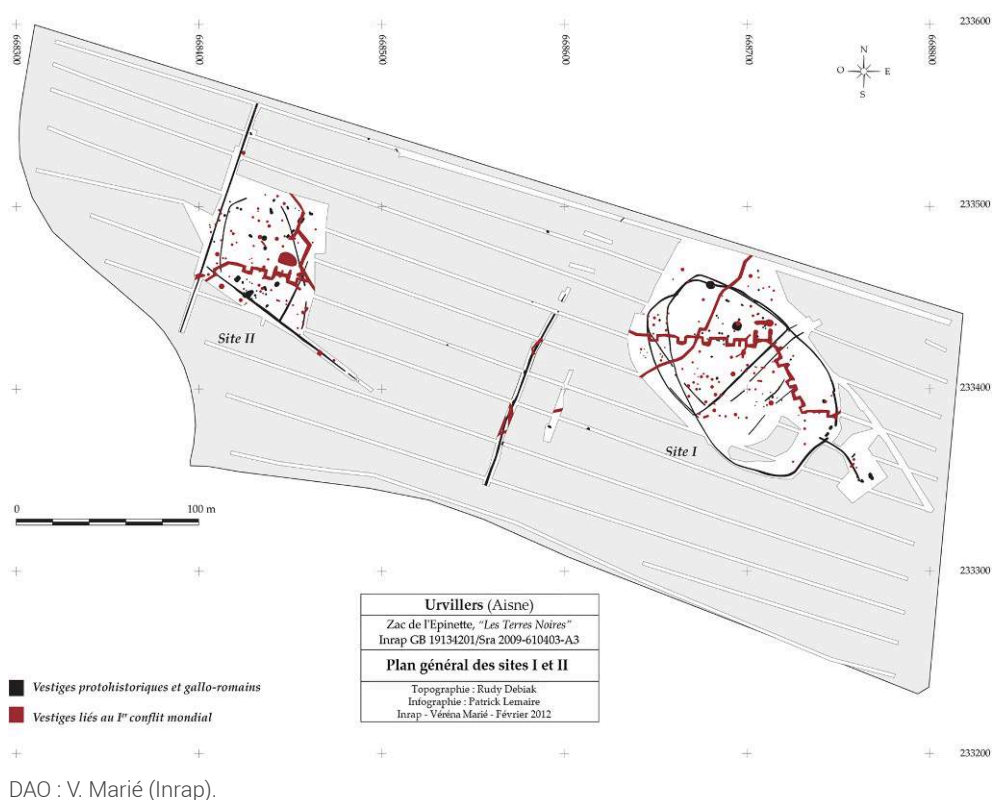
Véréna Marié

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 La prescription de fouille est consécutive au résultat positif d'un diagnostic réalisé en juillet 2008. Cette opération intègre le programme de fouille préventive menée depuis 2002 dans le cadre de l'aménagement de la Zac de l'Épinette. Sur les 10 ha diagnostiqués, deux petits secteurs concentrant des vestiges protohistoriques et antiques ont été prescrits afin d'identifier la nature et la forme de ces établissements.

Fig. 1 – Plan général



Site I : un établissement enclos de La Tène moyenne

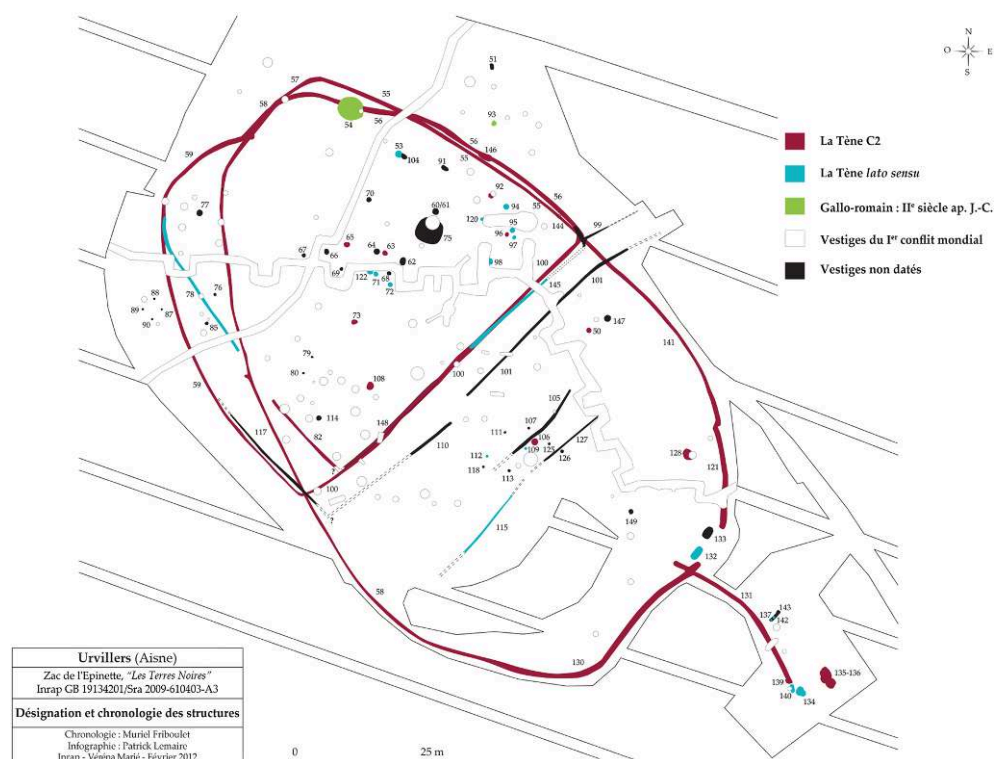
- 2 Hormis les vestiges militaires du premier conflit mondial et deux structures gallo-romaines (II^e s.), les faits archéologiques composent une occupation enclose de La Tène moyenne (C2), sans antécédent ou succession directe visible dans les limites du décapage. Dans son état primitif, l'établissement se développe sur une superficie de 6 636 m² ceinte par un fossé ouvert dessinant un plan ovoïde. Sans aménagement particulier, une large interruption du fossé matérialise l'unique accès. Plusieurs réaménagements visibles ont affecté l'enceinte, et principalement toute sa partie nord-ouest. Les premières modifications affectent l'entrée de l'enclos tant dans ses dimensions que ses aménagements ; la large entrée primitive est remplacée par un accès beaucoup plus étroit muni d'un porche et peut-être d'une porte. Cette « sécurisation » de l'entrée ne se ressent pas au niveau des limites fossoyées. Tout au plus, le recreusement de la partie nord-ouest de l'enceinte (état II) pourrait être concomitant à la transformation de l'entrée mais rien ne montre que ces travaux soient accompagnés d'aménagements particuliers destinés à renforcer la clôture (surcreusement des fossés et donc accentuation d'un éventuel talus ou implantation d'une palissade). Une des modifications notables du deuxième réaménagement est le cloisonnement de l'enclos, en deux parties égales, par un fossé ouvert ininterrompu. Le dernier réaménagement de l'enceinte (état III) ne concerne que la moitié nord-ouest de l'enclos primitif ; d'importantes différences avec l'état antérieur (double enceinte, création d'accès, etc.) évoquent une réduction significative de la surface enclose (près de 50 %), suggérant un changement de statut de l'établissement ou la réoccupation opportuniste d'un site déserté. Seules trois zones d'occupation ont pu être identifiées

au sein de l'enclos, tous états confondus. Nous préférons le terme générique de « zone d'occupation » car il n'a pas toujours été possible de déterminer la fonction exacte de ces espaces de vie : absence de bâtiment interprétable, origine contradictoire de certains rejets (domestiques, artisanaux, exploitation) et conservation trop partielle des vestiges. Les lacunes chronologiques rencontrées ont aussi été de trop sérieuses entraves à l'association des zones d'occupations aux états de l'enceinte, empêchant une vision nette de la structuration interne.

- 3 Ces trois concentrations de structures sont situées, dans deux cas, au milieu de chaque moitié de l'espace interne et sur l'axe longitudinal médian de l'enclos, ce qui est assez inhabituel sur les sites laténiens. La troisième est localisée dans la moitié nord-ouest de l'enclos, le long de l'enceinte. Le point commun de ces espaces de vie est la présence systématique d'au moins un silo à faible capacité volumétrique (moins de 0,50 m³). Bien que l'architecture à poteaux plantés soit attestée sur le site par quelques trous de poteau, un seul plan de bâtiment connexe à l'établissement a pu être esquissé. Localisé au sein de la zone d'occupation III, cette construction s'appuie sur une ossature à 4 poteaux corniers dessinant une surface proche du carré de 27 m² environ. L'association possible avec un cinquième poteau dessinerait le plan d'un bâtiment à un pignon triangulaire (habitation ? de 34 m²) fréquemment rencontré sur les fermes laténiennes. Le silo est le mode de stockage le mieux représenté sur le site. Le stockage en contenant est bien attesté également par la présence de *dolia* retrouvés dans les zones de rejets domestiques. En revanche, le stockage aérien n'est pas représenté (à l'exception d'un grenier à 4 poteaux non daté) ce qui est peu courant pour la période (problème d'arasement des vestiges ?). L'intérêt se porte sur un silo à capacité de stockage exceptionnelle, près de 20 m³ estimés, puisqu'il pose la question du statut de la ferme : s'agit-il d'une ferme de très haut rang possédant un domaine agraire très étendu (au moins une trentaine d'hectares de culture céréalière) et donc une main d'œuvre suffisamment abondante pour l'exploiter, ou bien peut-on envisager un stockage communautaire (plusieurs petites fermes) au sein d'un établissement à la fonction particulière ? Plusieurs points convergent pour entrevoir un rang particulier des résidents de la ferme d'Urvillers : un système de fermeture complexe de l'enclos (porche et porte ou barrière fermée à clé), une bonne représentation des éléments de parure (attache et anneaux de ceintures en bronze, fibule en fer) et un mobilier céramique de très bonne facture. Parmi les mobiliers découverts, on notera la présence de fragments de pesons attestant une activité de tissage et des éléments scorifiés, notamment un culot entier résultant d'une activité de forge. Aucune structure foyère en relation avec ce travail n'a cependant été découverte sur le site ; le culot a été retrouvé dans l'un des fossés bordant la zone d'occupation II, un espace de vie très densément occupé à en croire les nombreux rejets primaires de céramiques retrouvés dans les fossés d'enceinte adjacents. La création de l'établissement laténien d'Urvillers prend place dans un paysage rural marqué par la généralisation de l'habitat enclos et la matérialisation des espaces agraires, funéraires et de circulation, amorcée dans le Saint-Quentinois dès la fin du IV^e s. av. J.-C. La ferme périclité à la fin de La Tène C2 comme l'ensemble des sites de La Tène moyenne (C1 et C2) mis au jour dans le Saint-Quentinois ; dans ce secteur géographique, l'espace rural semble donc déserté au tout début de La Tène finale et pour une période de près d'un siècle. Ce constat est, au stade de nos recherches dans le Vermandois, à l'opposé de l'évolution du processus de création/abandon de site observée dans le département de l'Aisne et plus largement en Picardie. Cependant, bien qu'aucun mobilier céramique ne soit attribuable à

La Tène D1, la ferme d'Urvillers possède quatre traits structurels et spatiaux habituellement rencontrés sur les sites d'habitat du début de La Tène finale : la rectitude et l'orthogonalité des fossés (état III), la double enceinte (état III), la bipartition de l'enclos (état II) et un enclos à ouverture complexe (état Ib et/ou II).

Fig. 2 – Plan des structures du site I



DAO : V. Marié (Inrap).

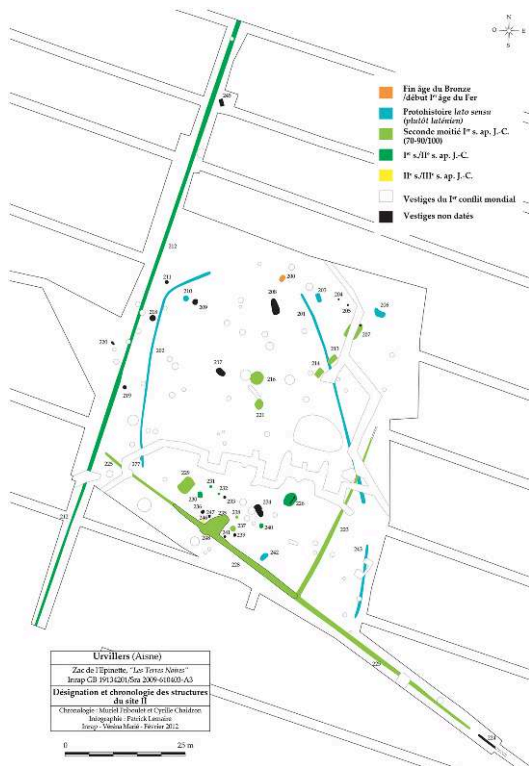
Site II : témoins d'occupations protohistoriques et gallo-romaines

- 4 Le décapage en aire ouverte entrepris sur près de 4 700 m² a principalement mis en évidence, pour la première fois, une occupation anthropique du terroir d'Urvillers à la transition de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Il a également permis de compléter l'histoire de la structuration de l'espace rural dès le début de la période gallo-romaine. Un important hiatus chronologique sépare ces deux occupations bien qu'un petit enclos protohistorique *lato sensu* ait été mis au jour sur la même emprise de fouille. Pour les trois périodes d'occupation, la nature et la forme des occupations demeurent indéterminées pour diverses raisons : surfaces de décapage trop restreintes pour l'établissement Bronze final/début Hallstatt ou type d'occupation non « modélisé » pour le petit habitat du Haut-Empire. À cela s'ajoutent le médiocre état de conservation du site et un défaut de mobiliers archéologiques significatifs, notamment pour l'enclos protohistorique. La Protohistoire ancienne est documentée par une fosse contenant un abondant mobilier céramique varié. Ce dernier issu de rejets détritiques domestiques identifie l'occupation comme un habitat. Cependant, les vestiges structurels font défaut pour le caractériser, ce qui est récurrent pour cette période. La seconde occupation protohistorique se caractérise par un enclos elliptique d'une superficie minimale de 2 500 m². L'enceinte formée par un fossé ouvert discontinu

entoure quelques vestiges sans particularité et à la datation très imprécise. Les très maigres indices chronologiques (très faible quantité, absence d'élément typologique) recueillis ne donnent qu'une fourchette de datation très large, la Protohistoire, peut-être le second âge du Fer, si l'on s'appuie sur la composition de la pâte. L'occupation du sol au début de la période gallo-romaine débute avec la structuration de l'espace agraire. Elle est marquée par des longs fossés rectilignes et une trame fossoyée se rapprochant de l'orthogonalité. Leur fonction semble être des limites matérialisant les zones agropastorales connexes à l'habitat gallo-romain situé à 150 m au nord-ouest. Partiellement investigué en 2002, cet établissement est occupé depuis la toute fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au milieu du III^e s. apr. J.-C.

- 5 Au cours de la seconde moitié du I^{er} s., un petit habitat s'implante dans l'angle sud-ouest de l'une des parcelles agro-pastorales. Pour constituer la délimitation orientale de cet habitat daté entre 70 et 90/100, un nouveau fossé est creusé formant ainsi un enclos rectangulaire d'une surface interne minimale de 3 000 m². Au sein de l'enclos, plusieurs vestiges contemporains attestent la nature, entre autres, résidentielle de cet enclos : cave, puits à eau, éléments structurels d'une architecture à poteaux plantés... Malgré des dimensions modestes et une architecture sobre, le seul vestige notable est une cave non maçonnée. Cependant, la présence d'un fin enduit blanc à base de chaux et de granules de craie taloché sur les parois limoneuses lui confère une particularité rarement observée. Cette cave est située à l'ouest d'une concentration de trous de poteau pouvant correspondre aux vestiges d'un bâtiment à usage d'habitation. Outre les activités domestiques habituelles comme la mouture, la découverte d'une grosse scorie interne et de quelques fragments de scories coulées externes évoquent une possible activité de métallurgie, la réduction du fer, sur le site.

Fig. 3 – Plan des structures du site II



DAO : V. Marié (Inrap).

INDEX

Année de l'opération : 2010

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>
lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtEVhJGyYQeA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0dGw1ud4po>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWblmCANaf2>
nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

VÉRÉNA MARIÉ

Inrap

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

VÉRÉNA MARIÉ

Inrap